



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

**VERSION PRONONCÉE FAIT FOI  
CHECK AGAINST DELIVERY**

---

2026 Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération  
des armes nucléaires

## **Déclaration du Canada – Débat général**

Prononcée par M. Richard Arbeiter  
Directeur Politique et Sous-ministre adjoint, Sécurité internationale et affaires  
politiques, Affaires mondiales Canada

New York, 27 avril 2026

---

2026 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of  
Nuclear Weapons

## **Statement by Canada – General Debate**

Delivered by Mr. Richard Arbeiter  
Political Director and Assistant Deputy Minister, International Security and Political  
Affairs, Global Affairs Canada

New York, April 27, 2026

---

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour réaffirmer notre soutien au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, pierre angulaire de l'architecture mondiale de la non-prolifération.

Depuis cinq décennies, le Traité a freiné la prolifération, favorisé la coopération nucléaire à des fins pacifiques et soutenu la réduction des arsenaux.

Cependant, à mesure que des mécanismes essentiels de limite des armements disparaissent et que les contraintes communes s'érodent, le Traité ne représente plus simplement une fondation: il est devenu **un mur porteur**.

Ce poids ne peut plus être supporté par des paroles seules, ni par des promesses non tenues, des doctrines ambiguës ou un recul en transparence.

La crédibilité commence par la reconnaissance de la réalité.

Les garanties et les normes de sûreté sont fragilisées ; les arsenaux sont modernisés et élargis ; la retenue en matière d'essais nucléaires diminue ; les doctrines brouillent les intentions et réduisent la prévisibilité ; et la dissuasion évolue vers des dynamiques trilatérales et multipolaires plus complexes.

Lorsque les États parties ont accepté la prorogation indéfinie du Traité en 1995 il s'agissait **d'un contrat conclu de bonne foi — pas d'un cadeau**—visant à renforcer le processus d'examen, à faire progresser le désarmement et à traiter les enjeux de sécurité régionale.

Ces engagements demeurent valables tant qu'ils n'ont pas été remplis, collectivement révisés ou remplacés.

Pourtant, les obligations découlant de l'article VI ne se traduisent pas par des priorités concrètes de désarmement à court terme.

En tant qu'allié de l'OTAN, le Canada comprend les réalités de sécurité. En tant qu'État non doté d'armes nucléaires, nous voyons aussi le risque que le report devienne la norme.

Le Canada aborde ces discussions avec franchise et constance, en appliquant les mêmes normes tant à ses partenaires qu'aux autres.

Cette Conférence doit faire progresser le désarmement et réduire les risques nucléaires, grâce à une transparence fondée sur des principes, un suivi crédible et une véritable reddition de comptes.

La non-prolifération est au cœur de cet effort.

Le désarmement ne peut progresser si les garanties sont considérées comme facultatives ou si les situations de non-conformité donnent lieu à l'ambiguïté.

Une vérification rigoureuse, la mise en œuvre intégrale des accords de garanties généralisées et du Protocole additionnel, ainsi que le renforcement continu des garanties, ne sont pas des formalités techniques, mais des éléments essentiels à la confiance dans ce Traité.

Cette confiance est mise à l'épreuve partout dans le monde.

Le conflit en cours lié au programme nucléaire iranien montre clairement qu'il ne s'agit pas de débats abstraits, mais de réalités aux conséquences régionales et mondiales graves.

Le manque de coopération de l'Iran avec l'AIEA pour résoudre des questions de garanties de longue date — notamment l'existence de 440 kg d'uranium hautement enrichi non comptabilisés — constitue un défi sérieux qui doit être résolu.

La sûreté et la sécurité nucléaires doivent être respectées en toutes circonstances.

Le Canada s'oppose à toute action, de quelque État que ce soit, qui crée des risques pour la sûreté et la sécurité nucléaires, y compris les activités militaires à proximité d'installations nucléaires.

Nous appuyons le travail de l'AIEA en Ukraine, y compris à la centrale nucléaire de Zaporijjia, où la présence militaire illégale de la Russie et les attaques contre les infrastructures énergétiques représentent des risques inacceptables.

Nous condamnons également la poursuite des activités nucléaires de la Corée du Nord en violation des résolutions du Conseil de sécurité.

Chers collègues,

La non-prolifération et le désarmement se renforcent mutuellement ; tous deux sont indispensables à la crédibilité du Traité.

Ce même équilibre exige une attention soutenue aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Le Traité perdure parce qu'il limite les risques, mais aussi parce qu'il permet des applications nucléaires pacifiques qui contribuent au développement, à la sécurité énergétique, à la santé et aux

objectifs climatiques, selon les normes les plus élevées de sûreté, de sécurité et de garanties.

Champion des utilisations pacifiques, le Canada dispose d'atouts structurels inégalés sur l'ensemble de la chaîne de valeur nucléaire : mines d'uranium, technologies de réacteurs, solide expérience en matière d'exportation, main-d'œuvre qualifiée et en croissance, et une réputation réglementaire exemplaire et nous sommes à la recherche d'États avec lesquels établir des partenariats mutuellement bénéfiques. Le Canada offre la sûreté, la sécurité et l'indépendance énergétique à long terme : une solution nucléaire intégrée, comprenant un soutien technique continu et des orientations solides en matière de gestion des déchets.

**Chers collègues,**

Cette Conférence sera jugée à l'aune de ses résultats : ce que nous livrerons aujourd'hui et ce que nous mettrons en œuvre avant notre prochaine rencontre.

Notre tâche est claire : faire progresser la maîtrise des armements et le désarmement, restaurer la transparence et la prévisibilité, assurer l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), renforcer les garanties et développer les utilisations pacifiques selon les normes les plus élevées.

Non par des rituels — mais par des résultats.

Je vous remercie.